

21

SYSTEMES TELEGESTION

de bâtiments pilotés à distance par le syndicat (les groupes scolaires de Brissac, Prades le Lez, Sainte Croix de Quintillargues...

**SUBVENTIONS
Maîtrise de l'énergie**

100% de l'enveloppe votée attribuée

398 933 €

- 69% pour le remplacement de menuiseries
45 communes
- 17% Remplacement de chaudière
15 communes
- 12% Isolation murs
13 communes
- 2% Régulation chaudière
8 communes



180 communes ont confié la gestion de leurs CEE au syndicat

32 communes

8,4GWh valorisés par le syndicat

50 Opérations valorisées

- 36 Eclairage public
- 11 bâtiments
- 3 logements

75 066 € récupérés grâce à la vente des CEE



515 000 € d'aides sollicitées

auprès de : Ademe, Région, FEDER Département,

6 chaufferies rénovées avec remplacement du gaz / fioul par le bois granulé
Pézenas, Brissac, Prades le Lez...

LES MARCHES**5 chaufferies bois (HERable)**

Prades le lez - Brissac - Lespignan
Saint Chinian - Prémian

**7 lots - 40 membres**

Groupement de commandes pour l'acquisition de **plus de 50 véhicules** électriques (2^{ème} année)

**Ville de Montpellier**

Fourniture et acheminement de gaz naturel et services associés .
Marché de 6 mois avant d'être inclus dans marché global

**Nouvelles technologies**

Refonte site internet et création extranet

Groupement d'achat énergies

Accord cadre 2020-2023 / Notifié en novembre 2018

- > **550 membres** 2 département (Hérault et Gard)
- > **9 lots** avec du gaz, électricité et éclairage public
- > **6 fournisseurs** référencés
- > **18 380 points de livraison**
- > Volume total : **2.2 TWh**

**Achat électricité pour l'éclairage public**

12,8% d'économie par rapport aux tarifs réglementés

de vente
Lot 1 desserte Enedis (hors Métropole)
exécution 2019 périmètre Hérault



Hérault Energies

la Lettre

N°16 | juin 2019

Syndicat mixte d'énergies du département de l'Hérault

**EDITORIAL**

Jacques Rigaud,
Président d'Hérault Energies

Exister dans un monde en mouvement...

Les syndicats départementaux d'énergies sont des institutions locales souvent identifiées à la création des réseaux électriques. Les élus ruraux savent généralement que leur rôle va au-delà de cette thématique historique.

Maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, modernisation de l'éclairage public, achats d'énergies, bornes de rechargement des véhicules électriques sont autant de thématiques en prise avec la Transition énergétique, qu'Hérault Energies propose aux collectivités. Cette évolution est parfois mal connue aux échelons territoriaux supérieurs. A nous de nous faire connaître ! Hérault Energies sera présent au Salon des maires de l'Hérault et, au travers de l'Entente « Territoire d'Energie Occitanie » au congrès FNCCR de Nice et au salon ENERGAIA aux dates ci-dessous. Venez nous y retrouver pour envisager ensemble vos projets à venir !

> Calendrier

20 JUIN Salon des maires de l'Hérault Béziers

1-2-3 OCT Congrès de la FNCCR - Nice

11-12 DECEMBRE Energaia, forum des énergies - Montpellier

Décryptage :

Renégociation du contrôle des concessions Le nouveau modèle de cahier des charges pour les concessions de distribution publique d'électricité

En cette rentrée, nombreuses sont les collectivités concédantes, autorités organisatrices de la distribution d'électricité (AODE), qui vont reprendre ou entamer des négociations en vue de renouveler leurs contrats de concession d'électricité, signés pour la grande majorité au cours des années 1990 pour des durées allant de 25 à 30 ans. De nombreux contrats viendront ainsi à échéance au cours des prochains mois.

Ces négociations s'inscriront – pour la quasi-totalité de ces AODE – dans un **cadre national reposant sur un « modèle » de contrat de concession adopté conjointement, fin décembre 2017**, par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), France urbaine, Enedis et EDF. Ce modèle national adopté vient clôturer près de **deux ans de négociations entre les instances représentatives des autorités concédantes (FNCCR et France Urbaine) et les sociétés concessionnaires Enedis et EDF**. Il est assorti d'un accord-cadre conclu entre ces mêmes entités.

Diffusé en début d'année 2018 aux autorités concédantes, quelques-unes d'entre elles (celles dont les contrats étaient venus à expiration) ont d'ores et déjà renouvelé leur contrat en s'appuyant sur ce nouveau modèle, tandis que d'autres vont progressivement analyser ce nouveau modèle pour en comprendre les enjeux et envisager le renouvellement de leur contrat une fois celui-ci arrivé à son terme, voire de façon anticipée ainsi que les y incite l'accord-cadre susvisé.

→ **C'est le cas d'Hérault Energies qui lance actuellement les négociations avec ENEDIS et la CESML dans les semaines à venir.**

► Le rôle déterminant d'Hérault Energies dans les négociations et dans la définition des enjeux énergétiques du territoire

L'adoption de ce nouveau modèle ouvre ainsi la voie à la renégociation du contrat de concession d'électricité qui devra être menée par Hérault Energies.

Dans ce contexte, il est important de rappeler le rôle fondamental du syndicat, en charge d'organiser le service public local qui recouvre deux missions distinctes : la distribution et la fourniture au titre des tarifs réglementés.

La compétence d'Hérault Energies, fixée par le Code général des Collectivités territoriales est de négocier et de conclure les contrats de concession (ENEDIS/EDF et CESML).

Nous devons donc cerner avec attention les enjeux en matière de distribution d'électricité et de fourniture sur la totalité du territoire et ne pas renoncer par avance à exercer ce pouvoir de discussion, inhérent à notre mission d'AODE et à la liberté contractuelle qui est la notre comme toute collectivité locale .

Le modèle national constituera sans nul doute un document de référence sur lequel Hérault Energies comme les concessionnaires pourront s'appuyer durant la négociation. Pour autant, le renouvellement des contrats devra laisser place à des négociations locales adaptées aux enjeux de notre territoire.

Ce modèle ne saurait être figé puisqu'il devra nécessairement s'adapter aux évolutions législatives et réglementaires encore à venir dans le secteur de la distribution et de la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente (la loi ELAN ou encore l'avenir des TRV).



SUIVEZ L'ACTUALITÉ D'HERAULT ENERGIES SUR SA PAGE FACEBOOK

f FACEBOOK.COM/HERAULTENERGIES

La Lettre éditée par le Syndicat Hérault Energies

33, avenue J.B. Salvaing et J. Schneider BP28 - 34120 Pézenas 04 67 09 70 20 www.herault-energies.fr Directeur de publication : Le Président

Réalisation : Hérault Energies - Impression papier PEFC, 400 ex., CopyShop

GUIDE DES AIDES : CE QUI CHANGE EN 2019

- Suppression des aides aux collectivités pour les chaudières aux énergies fossiles
- Création d'un programme spécial ayant pour objectif de soutenir les énergies renouvelables (bois géothermie) sur des projets neufs.

RODP 2019

Chaque année, les notes concernant les redevances d'occupation du domaine public sont réactualisées. Tous les nouveaux taux sur www.herault-energies.fr - services aux collectivités

LE CHÈQUE ÉNERGIE

Début avril, les foyers les plus modestes ont reçu le chèque énergie destiné à payer une partie de leurs dépenses en énergie. Les communes pourront être sollicitées par leurs administrés pour des compléments d'informations. Pour en savoir plus, 2 sites utiles :

❗ **Site d'information du gouvernement :** www.chequeenergie.gouv.fr/

❗ **Lien pour vérifier l'éligibilité au dispositif :** <https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite>

ECLAIRAGE PUBLIC

► Des règles plus strictes pour protéger la biodiversité et lutter contre la pollution lumineuse

Fin 2018, le gouvernement a publié un arrêté restreignant l'éclairage la nuit, dans les jardins, sur les façades des monuments, dans les parkings ouverts, les équipements sportifs, les espaces naturels protégés...

Cet arrêté propose de nouvelles normes techniques, des plages horaires pour l'extinction des lumières et un volet de contrôle.

❗ **Hérault Energies n'intervient pas sur la gestion des luminaires au quotidien !**

TCFE

❗ **RAPPEL POUR communes de plus de 2000 hab ne nous ayant pas transféré la gestion !**

► **NOUVEAUX TARIFS applicables au 1^{er} janvier 2019.**

Tarif pro < 36kVA = 0,76 €

Tarif pro > 36kVA = 0,25 €

Tarif particulier = 0,76 €

❗ **Pensez à vérifier les déclarations transmises par les fournisseurs d'énergie !**

ENERGIES RENOUVELABLES

Les écoliers découvrent le bois énergie !

La chaufferie biomasse du groupe scolaire de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises (commune de Brissac) a été inaugurée début avril. A cette occasion, une visite pédagogique a été proposée à la trentaine d'élèves du CE2 au CM2.

Opérationnelle depuis fin 2018, cette nouvelle chaufferie remplace l'ancienne solution, obsolète, coûteuse et polluante qui fonctionnait à l'énergie fossile (fioul). Désormais le groupe scolaire est entièrement chauffé grâce aux énergies renouvelables.

► Ce nouveau système a été installé via le dispositif HERABLE, permettant à la communauté de communes de bénéficier de subventions et de déléguer la maîtrise d'ouvrage au syndicat. A l'occasion de l'inauguration, le Président de la Communauté, Jacques Rigaud a indiqué sa volonté de poursuivre dans cette dynamique par des réalisations à venir à Saint Bauzille de Putois et Ganges

(réseau de chaleur).

UNE SENSIBILISATION DES JEUNES

En collaboration avec la Directrice de l'école, 2 membres de l'équipe Hérault Energies ont sensibilisé ce jeune public aux bonnes pratiques environnementales et aux énergies renouvelables. A l'aide d'une fiche pédagogique réalisée sur mesure avec des jeux, rébus et autres quizz, les élèves ont pu comprendre de façon ludique l'approvisionnement en bois depuis la forêt jusqu'à la chaufferie et le fonctionnement de la chaufferie. La rencontre s'est poursuivie par une visite du système qui a éveillé leur curiosité et généré de nombreuses questions.

Cette sensibilisation sur le thème des énergies renouvelables était une première pour le syndicat pour qui il est important d'enseigner aux citoyens de demain, dès leur plus jeune âge, les notions de développement durable, d'énergie et d'environnement.

❗ **Un projet neuf ou de rénovation utilisant le bois, la géothermie ou le solaire**

thermique ? Une solution : HERable

www.herable.org

2 contacts : Simon Pelissier, Cassandre Rigaud



A BOUGE AU SYNDICAT !

Arrivée : Sonia Gaillard • Départs : Alix Reinaldos - Sacha Fabjanczyk - Francis Amaro

ET SINON...

Les marchés travaux et travaux éclairage public sont en cours de renouvellement pour 4 ans. • **21 mai** : Les syndicats d'énergie de la Région occitanie se sont réunis à Pézenas pour le renouvellement du marché d'exploitation installation et exploitations des bornes de charge REVEO.

L'année 2018 LE BILAN



40 millions

+33% dépenses d'investissement (par rapport à 2017)

+55% investissements sur les réseaux (par rapport à 2017)

Taux de réalisation :
Investissement 62 %
Fonctionnement 69 %

9 compétences

Electricité, Gaz, Eclairage public, Télécommunications, Maîtrise de l'énergie, Infrastructures de recharge pour véhicules électriques, Réseau de chaleur, Achats d'énergies, Prestations de service



113 bornes sur le département pour le réseau REVEO-HE34

357 abonnés héraultais
5200 charges



Les travaux coordonnés

Travaux électriques (dissimulation, renforcement, extension et sécurisation) permettant l'effacement en simultané des réseaux aériens (élec, ep, télécom).

→ **Bons de commande travaux**

9 637 702 €

Le réseau électricité Héraultais (basse tension)

Qualité desserte

(durée moyenne de coupure des clients - moyenne nationale 90,9 min)

Enedis 51,2 min
CESML 34 min

Enfouissement des réseaux

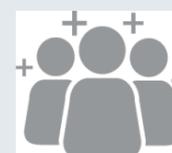
Enedis 59%
CESML 74,9%

Compétence - maîtrise ouvrage

ECLAIRAGE PUBLIC

(hors travaux coordonnés)

3 678 853 € → Bons de commande travaux



132 communes adhérentes

2018 - 18 communes
2017 - 78 communes
2016 - 36 communes

subventions attribuées
1 382 593 €

71% distribués aux communes

29% EPCI

2018 - **72 conventions travaux signées**
(programme annuel : 1 convention par commune / an)

+78% montant des bons de commande travaux (vs 2017)

2017 - **62 conventions travaux menés en 2017 / 2018**

1 880 lanternes remplacées

198 points lumineux créés



105 000 € / an d'économies sur les factures (consommations + abonnements)